

De jour en jour, ce journal modifie son langage par rapport aux affaires d'Italie. Il y a un peu moins d'équivoque. Il est loin de s'opposer aux réformes, pourvu toutefois qu'elles s'accomplissent sans violence et sans porter atteinte aux traités. Il s'agit, selon lui, de remettre à neuf l'administration intérieure sans toucher au droit international; à ce prix seulement, le mouvement actuel portera ses fruits. Il voudrait que Pie IX, qui est et doit être le pivot de la régénération italienne, reprint en main le *memorandum* présenté à Grégoire XVI, par les grandes puissances, le 21 mai 1831. Les demandes de puissances portaient sur les quatre points suivants: 1o. Application des réformes administratives et judiciaires à la capitale et aux provinces; 2o. Admission générale des laïcs à toutes les fonctions administratives et judiciaires; 3o. Etablissement d'un système de municipalités électives et de conseils provinciaux aboutissant à un conseil central d'administration pris dans le sein des nouvelles municipalités; 4o. Création d'un établissement central destiné à surveiller l'administration des finances de l'état; cette haute administration composée à la fois de membres élus par les conseils locaux, et de conseillers nommés par le gouvernement, devait fonctionner d'accord avec un conseil d'état.

Ces quatre propositions modifiées, bien entendu, d'après les besoins actuels, paraissent au *Journal des Débats* l'idéal des réformes que le Pape doit s'efforcer de réaliser. Tout l'article du reste manifeste la frayeur que l'on veut aller trop vite. Cette frayeur prend-elle sa source dans l'intérêt qu'inspire l'Italie ou le *statu quo*? c'est ce que nous ne déciderons pas.

Dans l'article sur la crise commerciale actuelle, les *Débats* examinent la situation de la Banque d'Angleterre, la lui qui régit cet établissement et la manière dont il a fonctionné en cette circonstance, non qu'ils l'accusent, comme le font quelques-uns, d'être la cause de malheurs présents, mais parce qu'elle manifeste caractère particulier que prend la crise, les accidents qui ont lieu et ceux que l'on prévoit ou que l'on redoute. Voici ce qui se passe, au dire des *Débats*:

« Le pays s'est endetté extraordinairement pour se nourrir pendant cette année de disette. Il faut envoyer des espèces au dehors, parce que l'importation inusitée des céréales dépasse tout ce que l'exportation de produits manufacturés pourrait immédiatement payer. La Banque très-préoccupée de la réduction continue, accélérée, de son encaisse métallique. Pour éviter de suspendre ses paiements en espèces, et pour obéir aux injonctions absolues d'ailleurs de la loi, elle diminue les facilités qu'elle accordait au commerce, elle escompte moins ou n'escompte qu'à des conditions dures, afin qu'il y ait moins de billets contre lesquels on peut venir lui demander de l'or. De là la souffrance extrême de l'industrie. »

Cette conduite de la Banque qui lui est tracée, du reste, par la loi, est vivement attaquée par plusieurs personnes. La Banque, en réduisant les avances au commerce, condamne les ateliers à l'inaction au moment où, pour s'acquitter envers l'étranger, l'Angleterre aurait besoin de fabriquer beaucoup.

« Quel remède à cet état de choses? On a omis beaucoup d'idées à ce sujet. »

Entre toutes, une des plus remarquables, d'après les *Débats*, est celle de M. S. Wilson. Ce membre du nouveau parlement voudrait que la Banque revint aux billets de banque de 1 livre sterling. Par là, la grande quantité de pièces d'or de 1 livre, éparées dans le pays, deviendrait disponible (il y en a pour non moins de 700 millions, à ce qu'on assure); on en garderait une partie dans les coffres de la Banque pour garantir le remboursement des billets selon l'usage ordinaire; le reste pourrait être exporté. Le pays se trouverait ainsi en mesure d'acquitter une somme inespérée de 500 millions, peut-être.

Dans un article sur le même sujet, les *Débats* cherchent la raison pour laquelle cette crise qui tourmente l'Angleterre, ne se fait pas aussi sentir dans d'autres pays ou bien y est d'une intensité beaucoup moindre, comme en France par exemple.

La feuille dont nous faisons l'analyse en voit la cause dans la récolte, qui a été moins mauvaise partout ailleurs qu'en Angleterre, et dans la prudence en ce qui touche aux spéculations des chemins de fer. Le peuple anglais s'y est lancé avec plus de fureur que partout ailleurs. Sans doute la France reçoit le contre-coup de l'Angleterre, mais ce n'est qu'un contre-coup.

Pour savoir si la cause touche à son terme ou s'il faut s'attendre à de nouvelles calamités, il faut, d'après les *Débats*, qu'on sache l'effet produit aux Etats-Unis par les récentes faillites. Cependant on peut croire sans invraisemblance que le plus gros de l'orage est passé. La liquidation entre l'Angleterre et l'Union se fera sans trop de difficultés et sans trop de pertes. Quant à ce qui regarde les affaires intérieures de l'Angleterre elle-même, les directeurs des chemins de fer en cours d'exécution, parviendront, il faut l'espérer, à se mettre d'accord sur les mesures à prendre pour faire supporter à un plus grand nombre d'années, le fardeau de l'exécution de ces entreprises.

La *Presse* s'est occupée surtout de la nouvelle situation de M. Guizot, et de la nomination du duc d'Aumale. Sur le premier chef, la présidence de M. Guizot, ce journal ne partage pas la joie des amis du ministre, qui s'imaginent que tout maintenant va marcher comme par enchantement; à l'entendre, il ne demanderait pas mieux qu'il en fût ainsi; mais il a bien peur que ce ne soit là une illusion.

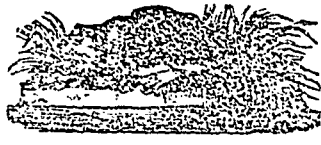
Quant à la nomination du duc d'Aumale, voici le résumé de son opinion: c'est une imprudence et une faute; une faute parce qu'elle crée des exigences à la hauteur desquelles il est certain que le prince ne pourra pas atteindre; parce qu'elle expose le cabinet à des attaques contre lesquelles il lui sera difficile de se défendre, qu'elle donnera à l'opposition des avantages qu'il faut être aveugle pour n'avoir pas prévus, enfin parce que supposé l'insuccès du prince, cet insuccès retombera sur la tête du père. Il y a imprudence en ce que ce danger qu'on affronte pouvait être évité.

La *Presse* s'est aussi occupée de la crise anglaise, mais sous un autre point de vue que le *Journal des Débats*. Elle prend pour texte de ses réflexions la faillite de la maison Reid Irving et Cie. Cette maison subit selon elle, le contre-coup des modifications profondes que l'Angleterre a récemment introduites dans sa législation coloniale. Du reste l'Angleterre paraît en avoir pris son parti avec les colonies occidentales. Depuis que l'émanicipation a diminué et enrichi le travail dans ces colonies, elle avoue qu'il n'y avait plus à compter sur elles, et toute sa sollicitude s'est concentrée sur l'empire des Indes-Orientales; de là la froideur qui accueille les plaintes et les réclamations que rencontrent les intéressés des colonies de l'Ouest auprès du gouvernement et dans la presse.

La préoccupation du *National* et du *Constitutionnel* est portée surtout sur les articles du *Journal des Débats*, à propos de la nomination du duc d'Aumale et des banquets réformistes. Rien de nouveau n'a été dit par ces journaux. Ils se sont attachés à prouver que la responsabilité du prince sera tout-à-fait illusoire, et d'autre part ont élevé des doutes sur la capacité du jeune duc. Pour ce qui est des banquets ré-

formistes, le *Constitutionnel* a cherché à montrer que les plaintes du journal ministériel n'étaient que sur les lèvres; qu'au fond lui-même il sentait tout la portion de la population la plus éclairée et la plus industrieuse.

La nomination du maréchal Solt au rang de maréchal-général de France, a été l'objet d'une attaque de la part de ces deux journaux, ainsi que de tous ceux de l'opposition. Elle ne porte point sur la personne du maréchal Solt, mais, sur l'illegalité de la mesure. Ils prétendent: 1o Qu'il n'y a rien dans la constitution de l'armée qui légitime une pareille nomination de la part du roi; 2o Que c'est un retour vers l'ancien régime, la création d'une sorte de connétablerie; 3o Un acheminement à d'autres résurrections en faveur des membres de la famille royale.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 26 OCTOBRE 1847.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

La dernière Malle nous a apporté nos journaux religieux qui vont jusqu'au deux septembre, outre nos journaux politiques déjà mis à contributions. Les nouvelles ne sont en général que d'une importance secondaire, et n'ont guère d'intérêt qu'en ce qui regarde l'Italie et l'Angleterre. Tout en donnant les nouvelles religieuses, nous donnerons aussi celles qui regardent la politique, et que nous n'avons pas fait entrer dans notre résumé de vendredi.

A Rome le 8 sept. S. S. s'est rendue selon l'usage annuel à Sainte-Marie-du-Peuple; ça été, comme tant de fois depuis l'avènement de Pie IX, une nouvelle fête à laquelle tous les Romains ont voulu prendre part. S. S. s'est attiré ce nouvel hommage de son peuple par son gouvernement tout libéral et tout propre aux temps actuels; il veut, comme le dit si bien un Ecrivain Européen, il veut toutes les améliorations sociales possibles et compatibles avec les prescriptions évangéliques; il les veut par conscience politique, aussi bien que par conviction religieuse.—La garde civique a commencé régulièrement ses fonctions; dans les premiers jours de septembre, elle a monté la garde au Quirinal, ce qui a fourni au Souverain Pontife l'occasion d'exprimer combien il met de confiance dans son peuple.—C'est le 23 septembre que les deux Cardinaux Français devaient recevoir le Chapeau; S. S. leur a permis de ne pas garder la clôture prescrite.—Comme nous croyons l'avoir dit précédemment, le Gouvernement Pontifical vient de donner l'autorisation d'élever sur le Tibre quatre ponts en fer.—Mgr. Pallavicini n'était pas revenu à Rome, et Mgr. Grossellini était encore à Naples; tandis que d'une autre part le R. P. Lacordaire, cet apôtre infatigable dont la France est fière à si justes titres, venait le 10 septembre d'arriver dans la capitale du monde chrétien.—La mort du vénérable abbé Gasiosi avait laissé vacant un canonicat de la Basilique de Saint Jean de Latran; le Souverain-Pontife a voulu de suite lui donner un successeur, et il a jeté les yeux à ce sujet sur l'abbé Madzani, professeur de mécanique à la Sapienza.—Il paraît qu'à Civita-Vecchia il est arrivé, le dix, trois vaisseaux anglais et un français. Cela n'est pas étonnant, car par le temps qui court l'Angleterre a une véritable escadre sur les côtes d'Italie, et notamment sur les côtes de Sicile.—Le Souverain-Pontife, tout en voulant les réformes, parait ou elles sont utiles ou nécessaires, entend aussi faire respecter son autorité. Car vers le 8 ou 9 septembre, des citoyens Romains, le Prince de Canino entre autres, ayant proféré des cris propres à exciter les passions, tels que "Vive l'Indépendance Italienne," le Cardinal Ferretti a fait sortir la notification suivante:

« Quelques bruits séditieux, excités à Rome les 7 et 8 au soir par un petit nombre d'individus, pouvaient troubler la tranquillité publique, qui, grâce au bon esprit de la population, a toujours été conservée. Ces individus ont essayé de compromettre les intentions bienveillantes et la dignité du gouvernement pontifical.

« S. S. n'ignore pas que la grande majorité des citoyens, loin de prendre part à ces bruits, les a hautement blâmés. Elle nous a donc ordonné de manifester solennellement toute la satisfaction que son cœur paternel éprouve de cette nouvelle preuve de subordination et d'affection que sa bonne ville de Rome lui a encore donnée en cette circonstance.

« S. S. rappelle cependant que si la clémence est le plus doux attribut de la souveraineté, la justice est aussi son premier devoir; et sur les demandes des personnes chargées de surveiller l'ordre, elle a ordonné que l'on procédât par les voies légales contre les personnes qui ont répandu ces bruits séditieux, se sont laissés aller à des discours irréfléchis, et, abusant de la bienveillance de quelques ministres de souverains amis du gouvernement pontifical, ont montré des tendances contraires à la bonne intelligence que le Saint-Siège maintient avec ces cours.

« S. S. n'a jamais approuvé et elle est résolue à ne plus tolérer ces scandales, et elle veut par conséquent qu'ils soient en cette occasion, comme en tout cas semblable, exemplairement punis. Elle est aussi fermement résolue à accomplir les réformes et les améliorations qu'elle a promises, afin de procurer autant qu'il est possible à ses bien-aimés sujets la félicité que l'on ne peut obtenir qu'à la condition que l'ordre, le respect aux lois et aux magistrats, et la tranquillité publique seront constamment observés.

« Secrétaire d'Etat, le 11 septembre 1847.

« Cardinal FERRETTI. »

A Milan, il y a eu le 8 et le 9 septembre des troubles sérieux; les soldats autrichiens ont fait main basse sur la population, et les blessés ont été par conséquent bien nombreux. Bien que la municipalité ait protesté à ce sujet, et

que l'on ait destitué quelques fonctionnaires de la Police, cependant les citoyens sont des plus exaspérés; gare alors aux prochaines nouvelles. Nous croyons sincèrement qu'il n'y a rien à gagner pour un gouvernement adroit qui veut se soutenir par la seule force des armes. L'Autriche est dans ce cas, et si elle ne veut qu'user de ses bayonnettes et de son point de vue, il lui faudra doubler et tripler ses garnisons italiennes, et encore l'ordre ne sera que faiblement maintenu.—L'Autriche a demandé au Pape la permission de faire passer 40,000 Autrichiens à travers les Etats Romains pour aller au secours de Naples, mais elle a subi un refus.—Il paraît que le Roi de Naples s'est décidé à accorder une amnistie générale à tous les insurgés de ses états qui déposeront les armes, et qu'il va effectuer d'importantes réformes, administratives. Est-il encore temps? c'est douteux.—Le Souverain-Pontife, qui au milieu des tracasseries de l'Autriche, trouve encore moyen d'effectuer les plus grandes réformes, a donné un décret pour encourager l'agriculture dans ses Etats.—Toutes les villes de la Toscane et du Duché de Lucques ont nommé des députés, qui se sont assemblés pour savoir quel est le meilleur mode pour rencontrer les intentions des populations qu'ils représentent. Tous ces députés se sont rendus à Civita Vecchia, et de là vont à Rome auprès du Souverain Pontife; c'est bien encore une nouvelle occasion de dire que de fait Pie IX est Roi d'Italie.—Le Marquis Giralamo Mansi est nommé Commandant de la garde nationale de Lucques.

En Angleterre, Mgr. Wiseman, évêque de Méliopotamos, etc., vient d'être nommé par le Saint-Siège Pro-Vicaire Apostolique du district de Londres, en remplacement de Mgr. Grillins, décédé. Cette nouvelle a été annoncée aux habitants de ce district par une lettre pastorale du nouvel évêque qui demande les prières de tout son diocèse, pour l'aider à accomplir sa nouvelle tâche.—Les assemblées, pour témoigner l'approbation de la conduite politique du Pape, se multiplient dans les trois royaumes. Ces assemblées ne sont pas seulement composées de Catholiques, mais aussi d'un grand nombre de protestants de toutes dénominations et de toutes croyances, qui ne peuvent se refuser à reconnaître la politique élevée du nouveau successeur de Pierre.—Nous avons la consolation d'annoncer le retour à la Religion Catholique d'un prêtre qui s'en était séparé; c'est le Rev. M. Brennan qui, avec le Rev. M. Beatty, avait embrassé le Protestantisme, et qui vient de reconnaître publiquement leur erreur.—Le 8 septembre, une nouvelle Eglise Catholique a été ouverte au culte Catholique à Swansea, pays de Galles.—La Reine est revenue de son tour en Ecosse le lundi 20 septembre.—L'Evêque Anglican de Londres a écrit qu'il paraît les plans suivants pour régler les affaires religieuses des Anglais à l'Etranger. Ce serait: 1o. d'aller lui-même visiter les congrégations anglicanes dans les autres pays, Rome comprise; 2o. si cela ne peut pas faire pour une infinité de raisons, il députerait un de ses suffragans qui ferait lui-même cette visite épiscopale; 3o. enfin il serait peut-être mieux que la Reine nommât un évêque pour faire toute la visite du Nord de l'Europe, puisque l'Evêque de Gibraltar est chargé de visiter tout le Sud. Du temps que vivait Grégoire XVI, ce même évêque de Gibraltar voulait faire la visite des protestants qui pouvaient se trouver à Rome; alors S. S. se contenta de dire qu'elle ne savait pas que la Ville de Rome fût dans le Diocèse de Gibraltar. Que va dire Pie IX du système proposé? ce sera sans doute un plan qui lui apprendra jusqu'où va la juridiction ecclésiastique.—Mgr. Eyre, de Newcastle, qui avait été attaqué du typhus en visitant les malades, se rétablit promptement.—Le 27 septembre, à Northshields, Mgr. Riddell a donné le sacrement de confirmation à 174 personnes, dont 58 étaient des nouveaux convertis.—Il vient de partir du collège de All Hallowes, Dublin, cinq prêtres qui s'en vont à Madras, dans le diocèse de Mgr. Fenelly.—Mgr. Derry, évêque élu de Clonfert, Irlande, a été consacré le 20 septembre.—C'est avec la plus grande satisfaction que nous enregistrons les conversions remarquables qui suivent: le Rev. S. S. Wilson, ci-devant Pasteur de la Congrégation Indépendante de Hants a embrassé le Catholicisme, ainsi que M. William T. Gordon, de l'Eglise du Christ, Oxford, le fils de l'Honorable Mad. Norton, héritier présomptif de la Baronie de Grantly, et W. T. Gordon, eor. du collège de Christchurch, Oxford.—D'après des calculs exacts il appert que durant les six derniers mois il y a eu 22,119,412 personnes transportés par les chemins de fer dans le Royaume-Uni, et que sur ce nombre il n'y a eu que 101 accidents mortels et 109 accidents légers.—Durant l'hiver, il y aura une escadre anglaise en vue du Cap Finistère et des côtes de la Galice, enfin, dit-on, de surveiller les affaires en Espagne et en Portugal.—On va créer, dit le *Globe* de Londres, plusieurs nouveaux Sièges épiscopaux, dont un serait à Liverpool et un autre à Manchester.—On parle de former un corps de 30,000 Irlandais, que l'on enverrait en Italie, si le Pape venait à avoir besoin de ce secours. Cette idée appartient, selon plusieurs journaux, au Colonel Rutler.—L'abbé Duguerre, un des bons Prédicateurs Français, est actuellement à Londres prêchant dans la principale chapelle, qui est encombrée d'une foule de personnes distinguées avides d'entendre parler de Dieu par un homme aussi remarquable. Il paraît que la famine en Irlande aura fait périr durant l'année deux millions d'individus, ce qui fait fait 5470 par jour.

En France, Mgr. l'évêque de Châlons vient d'adresser à l'*Ami de la Religion* une lettre à propos des malheurs des infortunés habitants du Mont-Liban, lettre où apparaît l'homme vrai patriote et vrai chrétien. Nous donnerons cette lettre dans notre feuille de vendredi.—L'Eglise française qui prend part à toutes les joies et à toutes les douleurs, n'a pu demeurer silencieuse devant le fléau qui a ravagé l'Irlande; elle n'a pu se taire devant les souffrances des malheureux du Mont-Liban; aujourd'hui elle ne peut garder le silence en vue des infortunés et des pertes du Clergé Canadien. Mgr. l'évêque de Marseille, qui a tant de raisons de prendre part aux affaires religieuses du Canada, a adressé le 6 septembre la lettre suivante au clergé de son diocèse:

« Monsieur,—Je ne saurais différer de vous faire part de mes vives inquiétudes par suite des nouvelles affligeantes que je reçois de l'autre côté de l'Atlantique. Vous connaissez les liens qui m'attachent particulièrement aux églises du Canada. Eh bien, ces églises, au service desquelles se sont consacrés, avec un parfait dévouement, un certain nombre de prêtres, mes enfants spirituels, la plupart formés parmi nous, sont aujourd'hui désolés par la fièvre pestilentielle qui dévore le malheureux Irlande. Le typhus, porté par une grande multitude d'émigrants qui, de cette île, ont été chercher en Amérique un asile contre la famine, fait des ravages effrayants au sein d'une population digne de tout intérêt. La mortalité y augmente sans cesse, et le clergé catho-

que, toujours à la hauteur de sa divine mission, s'expose pour le salut de ses frères aux dangers les plus imminents de l'épidémie. Il entre dans les desseins de la Providence de ne pas le couvrir, comme nous dans les invasions du choléra, d'une protection toujours préservatrice. Déjà dans tous les rangs de la milice sainte, la mort a fait des victimes, et elles se multiplient à chaque instant. Le mal a atteint, avec les prêtres indigènes, ceux que j'avais envoyés. Au moment du départ des dernières lettres, il y avait des malades dans deux de leurs établissements, et le saint évêque de Montréal lui-même, à qui je les avais confiés comme à un père plein d'amour et de sollicitude, Mgr. Bourcier, mon vénérable ami, considéré à juste titre comme le principal soutien et pour ainsi dire comme l'âme de l'Eglise du Canada, avait été frappé de manière à ne laisser presque aucun espoir de rétablissement. Un de ses vicaires-généraux avait succombé.

« Digne de représenter parmi ses ouailles le bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, le généreux prêtre avait offert à ses frères l'exemple du zèle et du courage pour le soin spirituel des malades. Il faisait auprès d'eux son service personnel de jour et de nuit, soit dans les hôpitaux, soit dans les réduits empestés qu'occupent les uns près des autres, plusieurs mourants en proie à des ardeurs dévorantes. Il a continué avec une admirable activité et au milieu des plus pénibles sollicitudes, ce ministère héroïque jusqu'au jour où il est allé lui-même, atteint du fléau, se coucher dans un hôpital. L'extrême fatigue du corps, dans ces moments terribles, les anxiétés de l'esprit et la douleur de voir la désolation de son peuple, et surtout son clergé moissonné par la mort, ont dû augmenter pour lui le danger et ajouter à l'intensité du mal.

« A en juger d'après les instructions données aux prêtres par Mgr. Bourcier, l'épidémie sévit d'une manière bien dangereuse pour les personnes obligées d'être en rapport avec les malades. Un exemplaire de ces instructions qui m'a été envoyé porte qu'on pourra, dans certains cas, se borner à entendre une confession sommaire et à donner l'absolution; que, dans d'autres cas, on fera faire à plusieurs malades à la fois un aveu général de leur culpabilité devant Dieu, on les exhortera à la contrition par quelques paroles adressées à tous, et on leur donnera aussitôt l'absolution à tous ensemble comme sur le champ de bataille, tandis que l'action va être livrée. Enfin, il est dit que dans l'administration du sacrement d'extrême-onction, on se contentera de faire une seule onction. Rien ne donne une plus forte idée de l'extrême où l'on se trouve réduit, que ces pages désolantes que je n'ai pu lire sans en éprouver une indicible impression.

« Il est vrai que j'ai une raison spéciale de m'intéresser de tout mon cœur à ce qui se passe dans cette contrée de l'Amérique. Je sens en ce moment toutes les angoisses de la paternité en connaissant le danger de ceux que la grâce m'a donnés. J'apprends avec tant de bonheur les bénédictions que le Seigneur repandait sur leurs travaux apostoliques; il était si consolant pour moi de savoir qu'un d'entre eux, présenté par le suffrage unanime de l'épiscopat canadien, venait d'être institué par le Souverain-Pontife, premier évêque d'une église nouvellement érigée, que je ne puis que m'associer aux douleurs comme aux joies de ce pays. Mais indépendamment de ces motifs particuliers, je dois être touché de l'épreuve envoyée à une chrétienne, française d'origine, constamment maintenue dans la foi fervente du temps de sa fondation, malgré la présence et la domination de l'hérésie, et qui, par ses progrès et ses conquêtes de tous les jours, semble destinée à convertir en catholiques les possessions encore si étendues de l'Angleterre dans le nord de l'Amérique, tandis que la parole de Dieu se fait entendre soit parmi les colons au sein des cités qui s'élevaient incessamment, soit parmi les sauvages au fond des forêts primitives qui couvrent cette partie du Nouveau-Monde. . . .

« En conséquence, vous voudrez bien, Monsieur, lire en chaire, dimanche prochain, cette présente lettre, par laquelle, à partir du jour de sa réception, il est prescrit jusqu'à nouvel ordre, de dire tous les jours à la messe, pour le clergé et les fidèles du Canada, la collecte, la secrète et la post-communion *Pro quacumque tribulatione*, et d'ajouter pour eux, toutes les fois qu'on donnera la bénédiction du très-Saint-Sacrement, la supplique collective ou oraison avec le verset: *Salvos fac servos tuos*, et le réponse: *Deus meus, sperantes in te*.

« Recevez, Monsieur, avec l'expression de mon sincère attachement, celle des vœux que je fais pour que le Seigneur répande sur votre ministère et sur votre personne ses plus abondantes bénédictions.

« CHARLES-JOSEPH-EUGÈNE, évêque de Marseille. »

L'abbé Lavaissière, de Grandelles, est devenu membre de l'épiscopat, comme évêque de Myre et de Vienne Apostolique de Tcheli-Kiang.—En France, les évêques ont ordonné presque partout des prières publiques pour remercier Dieu de l'abondante récolte de cette année.—Le 26 septembre, il devait y avoir à Paris une retraite générale pour tous les prêtres du diocèse; c'est M. Hamon, Supérieur du Séminaire de Clermont, qui doit lui prêcher.—Dans le diocèse de Metz, 13800 francs ont été recueillis pour l'Irlande.—Le 11 septembre, l'abbé Chanposier a été nommé par le gouvernement principal du Collège de Pomiers.—Les Lieutenants-généraux Reille et Dode de la Brunerie viennent d'être faits Maréchaux de France; à part d'eux, il y a encore les Maréchaux Solt, Marmont, Comte Molitor, Comte Gérard, Comte Sebastiani et Bugeaud de la Pionnerie. Les deux premiers sont les seuls Maréchaux survivants des 26 créés par Napoléon.—Les funérailles de Louis Napoléon, ex-Roi de Hollande, ont eu lieu à St. Leu dans les derniers jours de septembre.—Il paraît que Louis Philippe a permis à Jérôme Napoléon de venir demeurer durant trois mois à Paris. C'est un acheminement à un arrêté qui permettra à toute la famille Napoléon de rentrer et de vivre sur le sol Français.—On parle de placer au Luxembourg cinq nouvelles statues, parmi lesquelles nous remarquons celle de Anne de Beaujeu, Duchesse de Bourbonnais d'Arvergne, fille de Louis XI, Roi de France.—Mgr. de Soissons vient de se démettre de son Siège, et va être pourvu d'un canonicat de première classe dans le chapitre de St. Denis.—L'Archevêque de Toulouse a été élu le 23 septembre la 50e. année de sa prêtrise.—Mgr. de Paris vient de donner un mandement qui ordonne des prières pour le Pape Pie IX, non pour sa conversion comme le disent certains journaux voltairiens, mais pour demander au ciel que les projets généraux du Souverain Pontife ne trouvent pas d'obstacles ou d'ennemis acharnés.—M. Guizot qui, comme nous l'avons dit, est devenu premier ministre, a eu 6 prédécesseurs qui sont: Laflotte, Périer, de Broglie, Molé, Thiers et Solt.—Le R. P. Roothaan, Général des Jésuites, vient d'adresser au *Courrier Français* la lettre suivante qui n'a pas besoin de commentaires, tant elle porte en elle-même de quoi faire l'éloge de la Société qu'elle défend, et confondre ceux qui s'acharment contre elle sans aucune raison: